

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE « ADHERENT »**

**LICENCE FFE :** Nous recommandons à tous nos cavaliers de souscrire une licence fédérale pour des raisons d'assurance et de sécurité. Celle-ci est renouvelable en début d'année. (Payable en septembre pour les nouveaux adhérents et en décembre pour les cavaliers déjà licenciés).

**ADHESION CLUB :** L'adhésion au club/association est à régler à la réinscription. L'adhésion permet de bénéficier des prestations du club et de son association (SOA) à des tarifs préférentiels.

### **OPTIONS PROPOSEES POUR UNE PRATIQUE REGULIERE DE L'EQUITATION :**

**A - FORFAIT :** Le forfait annuel est composé de 34 cours (de septembre à fin juin) à raison d'un cours par semaine (hors vacances scolaires et certains jours fériés ou événements organisés au club qui seront stipulés en début d'année). Il est attribué à un jour et créneau fixe en début d'année. Possibilité de changer de créneaux en cours d'année en s'adressant au responsable. Le choix du type de forfait se fait en début d'année. Il n'y aura pas de changement possible par la suite. Types de forfait :

- **Forfait « basique » :** Forfait de 34 cours **sans possibilité de « rattrapage »**. Celui-ci est payable en 3 fois (octobre, novembre et janvier)
- **Forfait « classique » :** Forfait de 34 cours avec possibilité de **rattraper jusqu'à 5 cours maximum**. Le cavalier devra impérativement déclarer son absence 24H avant son cours afin de bénéficier d'un crédit rattrapage. Celui peut s'effectuer sur un cours de même niveau dans l'année, ou lors des vacances scolaires. Ce forfait est payable en 3 fois (octobre, novembre et janvier).
- **Forfait « double » :** 2ème forfait de 34 cours à tarif préférentiel + 3 rattrapages. Il se cumule à un forfait : basique, classique ou compet club. Payable en 2 fois (février et mars)
- **Forfait « compet club » :** Forfait de 34 cours + 5 rattrapages. Les cours sont orientés vers la préparation aux compétitions (cso - hunter ou horse-ball). 2 niveaux à poney (jeudi soir) du Galop d'argent au galop 4, et 2 niveaux à cheval (vendredi soir) du galop 3 au galop 7. Une réduction de 100€ sur ce forfait sera faite pour les cavaliers souscrivant également un forfait double ! Ce forfait est payable en 3 fois (octobre, novembre et décembre).
- **Forfait compet amateur/jeunes chevaux :** A partir du galop 7. Forfait de 44 cours amateur (34 au forfait/10 à la carte le mardi - vacances scolaires + été inclus) + 20 cours jeunes chevaux (carte - vendredi à l'automne et au printemps) + 20 montes-libre (hiver jeune chevaux – été : cheval amateur) + location/coaching pour 10 à 12 parcours. Payable au mois (en 12 mensualités)
- **Carte-Forfait 5 unités :** Carte permettant à un cavalier titulaire d'un forfait de monter occasionnellement sur un autre cours (inscription via son espace perso cavasoftware) ou pendant les vacances scolaires. Validité d'1 an.

**Règlement :** Le forfait est payable **dans son intégralité en début d'année**. Nous accordons des facilités de paiement en espaçant les dates d'encaissement pour les règlements en chèque : en 1 fois (octobre), en 2 fois (octobre et novembre) ou en 3 fois (octobre, novembre et janvier). Il est possible de régler en 10 fois afin de mensualiser vos règlements (de septembre à juin).

**Annulation/Suspension de forfait :** **Aucun remboursement ne sera effectué.** Pour des raisons médicales ou professionnelles justifiées, et en accord avec des responsables, il est possible de convertir le reste d'un forfait en carte en cas d'interruption momentané.

**B - CARTE :** Carte de 20, 10 ou 1 unités pour les cavaliers adhérents mais n'ayant pas souscrits de forfait. Le cavalier devra s'inscrire via son espace perso dans les cours de son niveau en fonction du nombre de place disponibles. Il ne sera en aucun cas prioritaire sur les cavaliers inscrits au forfait. Attention de respecter les dates de validité propre à chaque carte. Celle-ci est utilisable à condition que l'adhésion du cavalier soit valide (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante).

**C – DEMI-PENSION CLUB :** Le cavalier adhérent s'engage sur une période de 10 mois (de septembre à juin). Chaque fin de mois, le cavalier demi-pensionnaire recevra une facture qu'il devra régler avant le 10 du mois suivant. Le cavalier devra choisir sa formule de DP qui varie selon la fréquence ou l'objectif : Travail (Galop 4 minimum) ou Compétition (Galop 7).

- **DP TRAVAIL (sans compétition) :**
  - 1/4 Pension Travail :** Cheval fixe, 1 Fois/semaine. Monte libre ou cours (collectifs/particuliers) à la carte
  - 1/3 Pension Travail :** Cheval fixe. 2 Fois/semaine. 1 monte libre + 1 cours (forfait DP club ou carte DP)
  - 1/2 Pension Travail :** Cheval fixe. 3 Fois/semaine. 1 ou 2 montes(s) libre + 1 ou 2 cours (forfait DP club ou carte DP)
- **DP compétition amateur :** Galop 7 minimum. Cheval fixe, 3 Fois/semaine (4 fois/semaine si 2<sup>ème</sup> cours ou concours) + 2 montes libre/semaine 1 cours semaine (forfait DP amateur), 2<sup>ème</sup> cours facultatif (carte DP) + 1 sortie paddock/marcheur. Tarif hors engagement, coaching et transport.

## **AUTRES PRESTATIONS ADHERENT A LA CARTE OU A L'UNITE :**

**Cours particuliers :** Les cours particuliers sont à prendre sur rdv auprès du moniteur concerné en période scolaire (des créneaux sont réservés à cet effet pendant les vacances scolaires). Ils peuvent se faire individuellement ou groupé (à 2 cavaliers avec tarif préférentiel). Règlement : à l'unité ou avec la « carte cours particuliers 5 unités ». Durée : 15 min de détente individuelle + 45 minutes de cours.

**Monte libre :** (niveau G3 minimum) Travail d'un cheval de votre choix sur le plat sur un créneau d'1H (carrière ou manège). Réservation auprès d'un moniteur ou sur votre espace perso (la réservation se fait sur des créneaux de 7h à 7h45, mais il est possible de monter sur toute la journée). Règlement : à l'unité ou à la « carte monte-libre 5 unités »

## **PARRAINAGE, FACILITE DE PAIEMENT, FAMILLE NOMBREUSE, SEANCE D'ESSAI :**

**Forfait payable par mensualité (sur 9 mois) :** il est possible prendre l'option « règlement forfait en 9 fois » à 20 €. Celle-ci sera à régler avec la première mensualité pour un cavalier souhaitant étaler les règlements sur l'année (règlement au mois)

**Double forfait :** l'encaissement du deuxième forfait se fait en décaler du premier forfait (février et mars)

**Famille nombreuse :** (sans option règlement en 9 fois). Pour les familles avec 2 adhérents, il est possible de répartir les règlements sur 6 mois. A partir de 3 adhérents, il est possible de répartir les règlements sur 9 mois.

**Parrainage :** Un bon cadeau de 50€ sera attribué aux adhérents qui parraineront un nouvel adhérent. L'opération n'est valable que pour 1 seul adhérent. Ce bon cadeau est utilisable sur les différentes activités proposées par le club (stage, compétition, promenade...)

**Cours d'essai « nouveaux adhérents » :** Une carte « essai » de 3 cours d'une validité d'1 mois et non renouvelable est proposé pour les cavaliers souhaitant faire une découverte de l'activité ou de la structure. En cas d'essai concluant, le reste du forfait sera calculé au prorata du nombre de séance restante.

Nom et prénom : .....

### ***Informations complémentaires pour les nouveaux adhérents :***

Date de naissance : .....

Adresse mail : .....- Portable : .....

Adresse : .....

Responsable légale (mineur) : .....

---

Fait à : ..... Le : ..... //

EARL Le Sabot d'or – Burban Pierre et pol

Signature :

